

LE VICAIRE GÉNÉRAL  
DER GENERALVIKAR

---



ÉVÊCHÉ  
DE  
SION

---

BISCHÖFLICHES  
ORDINARIAT  
SITTEN

---

Rue de la Tour 12  
Case Postale 2124, 1950 Sion 2  
www.cath-vs.ch

Téléphone 027 329 18 18  
Portable 078 842 69 93  
py.maillard@cath-vs.org



A tous les agents pastoraux  
du diocèse de Sion  
(partie francophone)  
et du territoire abbatial de St-Maurice  
(prêtres, diacres et laïcs)

Sion, le 13 mars 2020

## Coronavirus – Nouvelles informations et directives importantes

Chers confrères,

La situation du coronavirus évolue d'heure en heure. Suite aux directives déjà communiquées le 28 février (*mesures portant sur la célébration de l'eucharistie*) et le 6 mars (*obligation d'annoncer sur le site internet de l'ocvs les manifestation rassemblant entre 150 et 1000 personnes*), qui demeurent toutes d'actualité, nous avons été contactés hier matin par les autorités cantonales de la santé publique, que nous avons rencontrées. Au vu de la rapide extension de l'épidémie en Valais, et suite aussi aux nouvelles directives fédérales et cantonales présentées ce jour-même, le Conseil d'Etat nous demande de renforcer encore ces mesures de prévention, en veillant notamment à éviter au maximum les contacts avec la population « à risque » (personnes âgées, malades ou à faible défense immunitaire), qui peut être contaminée par d'autres personnes porteuses du virus à leur insu. Il s'agit donc d'inviter chacun à faire preuve de responsabilité en même temps que de solidarité envers les personnes les plus faibles et les plus exposées.

Sur cette base, d'entente et en concertation avec les plus hautes autorités cantonales en matière de santé publique, **Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, et Mgr Jean Scarcella, abbé de Saint-Maurice, ont décidé de prendre les mesures suivantes :**

1. **Toutes les célébrations de la confirmation prévues ce printemps en Valais sont repoussées.** Ces célébrations présentent en effet un fort risque épidémiologique en raison du mélange des générations et du brassage de la population. Dans l'impossibilité de prévoir à l'heure actuelle la fin de l'épidémie, nous conseillons aux paroisses de ne pas envisager de date de remplacement avant l'été, mais plutôt de décider dès maintenant que ces célébrations auront lieu soit en automne (à une date à convenir avec l'Ordinariat, ou présidées par le curé sur délégation de l'évêque), soit au printemps prochain en même temps que la volée suivante.

2. Pour les mêmes raisons, **toutes les célébrations solennelles de la première communion prévues ce printemps sont également repoussées**. Nous invitons là aussi les paroisses à prévoir dès à présent de fixer ces célébrations en automne, ou à les regrouper avec celles qui auront lieu au printemps 2021.
3. Toujours afin d'éviter les contagions par contact avec la population « à risque », **nous recommandons que les sépultures soient célébrées dans l'intimité (au maximum 50 personnes au total), et ce jusqu'à nouvel avis**. Il est bien clair que cela est contraire à tout idéal pastoral, et qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle destinée à protéger les personnes les plus faibles. Les absoutes seront célébrées sans eau bénite. Nous faisons confiance au sens pastoral de chacun pour trouver d'autres moyens adaptés afin de rejoindre les fidèles dans le deuil et de permettre à leurs proches d'exprimer leur sympathie.
4. Enfin, **les messes (de semaine et dominicales) et les autres célébrations (par exemple chemins de croix, Triduum pascal), ne sont pas interdites en Valais, mais doivent être limitées à 50 personnes (comme tout autre rassemblement public), moyennant en outre l'observance des principes déjà communiqués** (hygiène des mains, distance à garder, etc) et auxquels s'ajoutent quelques nouvelles suggestions pratiques :
  - a. Les messes de semaine peuvent être célébrées dans un espace plus grand afin de permettre une meilleure répartition des fidèles (1 mètre entre chaque personne) ;
  - b. L'affiche de l'OFSP rappelant les mesures de prévention peut être exposée en bonne place à l'entrée de l'église ;
  - c. Les collectes peuvent être effectuées en posant une corbeille à la sortie de la messe plutôt qu'en faisant passer un panier entre les personnes.

La aussi, nous faisons appel à l'initiative pastorale de chacun pour permettre à la communauté chrétienne d'autres façons de se joindre au sacrement de l'Eucharistie (invitation à participer aux messes de semaine, retransmission de la messe par internet, rappel de la communion de désir, etc).

**Cette mesure court au moins jusqu'au 30 avril.**

**En tout premier lieu, les personnes « à risque » ou qui présentent des symptômes sont instamment appelées à rester à la maison.**

L'attention aux plus démunis est au cœur de l'Évangile. Tandis que les malades souffrent souvent d'isolement, les restrictions portant sur les rassemblements publics ne doivent pas conduire à les marginaliser davantage. Au contraire, les circonstances actuelles nous poussent à trouver de nouveaux chemins pour les rejoindre et leur exprimer notre proximité. La prière, dans tous les cas, ne doit jamais faire défaut pour les confier à la sollicitude de Dieu. Nous ne saurions trop rappeler en effet que toutes ces mesures ne résultent en rien d'un manque de foi en Dieu, mais plutôt d'une volonté de permettre précisément Son action dans le monde en obéissant avec confiance aux responsables de notre santé publique et en prenant tous les moyens possibles pour protéger les personnes les plus vulnérables. Tout ceci n'empêche pas, mais stimule au contraire notre intercession fervente et communautaire. Vous serez informés, dans le courant de la semaine prochaine, de plusieurs initiatives pastorales possibles dans ce contexte.

En vous remerciant pour votre bon accueil de ces nouvelles précisions, nous réitérons l'expression de notre reconnaissance pour toutes vos marques de soutien envers les malades et ceux qui les soignent, et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour une belle suite de Carême.

Pierre-Yves Maillard  
Vicaire général

*Seigneur Jésus, toi qui passais en faisant le bien et en guérissant,  
nous te prions de bénir les malades :  
donne à leur corps la force, à leur âme la patience,  
pour qu'ils supportent leur souffrance, qu'ils retrouvent la santé,  
et que, de retour parmi leurs frères, ils aient la joie de te bénir. Amen (Rituel de bénédiction des malades)*